



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Roubaix, le 2 août 2022

Rejoignez la classe Prépa Talents de l'ENPJJ pour devenir éducateur ou directeur des services de la protection judiciaire de la jeunesse : inscriptions ouvertes jusqu'au 28 septembre 2022

L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), en lien avec l'Université de Lille, organise pour la deuxième année consécutive une classe préparatoire Talents du service public aux concours d'éducateur et de directeur des services de la protection judiciaire de la jeunesse. Cette préparation est adossée à un diplôme universitaire. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 septembre 2022.

Afin de **diversifier les profils dans les recrutements au sein de la fonction publique** et de **favoriser l'égalité des chances**, des classes Prépas Talents du service public permettent aujourd'hui à des étudiants, sélectionnés sous conditions de ressources et de mérite, de bénéficier d'une préparation et d'un soutien leur permettant de réussir les concours de la fonction publique.

Optimisez vos chances de réussite grâce à la classe Prépa Talents

Fruit d'un partenariat entre la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille et l'ENPJJ, la classe Prépa Talents accueillera **35 élèves de toute la France** à compter du 5 décembre 2022 pour **préparer principalement les concours d'éducateur et de directeur des services de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)**. La formation prépare également à d'autres concours de catégorie A de la filière administrative, juridique, d'animation ou sociale.

Les éducateurs de la PJJ travaillent au service des mineurs en grande difficulté et en conflit avec la loi. Ils constituent un repère pour les jeunes confiés et pour leurs familles. Ils interviennent sur décision d'un magistrat et assurent la prise en charge éducative des mineurs. Ils apportent une aide décisionnelle (civile et/ou pénale) aux magistrats en proposant les actions éducatives les plus appropriées pour aider chaque mineur.

Exerçant au sein d'une équipe pluridisciplinaire, ils évaluent la situation du mineur et construisent un projet éducatif individualisé afin de le protéger, de favoriser son insertion scolaire ou professionnelle et de lutter contre la récidive.

Ils accompagnent le mineur au quotidien, qu'il évolue dans son milieu de vie habituel, qu'il soit placé dans une structure de la PJJ ou qu'il soit incarcéré. Ils mettent en œuvre la décision judiciaire et, tout au long du parcours du jeune, rendent compte de son évolution.

Les directeurs de service de la PJJ assurent la mise en œuvre de la politique en faveur des mineurs et des jeunes majeurs faisant l'objet d'une mesure de protection judiciaire, ainsi que la conduite et la coordination d'actions de prévention et d'insertion. Ils sont chargés de la direction pédagogique et administrative des établissements et services du secteur public accueillant ces jeunes.

Contacts presse

ENPJJ – com.enpjj-roubaix@justice.fr / 03 59 03 14 14

Bureau de presse et veille médias - presse-justice@justice.gouv.fr / 06 07 33 37 70 (Sarah Roblet)

www.justice.gouv.fr

Rejoindre la classe Prépa Talents de l'ENPJJ, c'est bénéficier d'un cadre de travail optimal et d'un soutien pour préparer sereinement les concours, dans un esprit de responsabilisation et d'entraide. Pour optimiser les chances de réussite des candidats, la classe Prépa Talents prévoit :

- 400 heures d'enseignements pluridisciplinaires (sciences humaines, juridiques, méthodologie de concours de la Fonction Publique) répartis entre l'ENPJJ (Roubaix) et la Faculté (Lille)
- Une période de stage de découverte d'une semaine
- Un tutorat individualisé
- La prise en charge de l'hébergement et de la restauration
- Un complément de bourse de 4000€ et l'octroi sous condition d'une bourse de l'enseignement supérieur

La Classe Prépa Talents est adossée à un diplôme universitaire (DU) spécifique à chaque filière (éducateur ou directeur).

Inscrivez-vous avant le mercredi 28 septembre 2022

Pour postuler, les candidats doivent s'inscrire avant le 28 septembre par voie postale en envoyant leur dossier d'inscription à :

**ENPJJ – Classe « Prépa Talents » du service public
16 rue du Curoir, BP90114
59052 Roubaix Cedex 1**

>> [Téléchargez le dossier d'inscription](#) <<

35 places sont offertes pour l'année 2022/2023. La sélection s'organise en deux étapes :

1. La commission procède à l'examen des dossiers recevables et détermine la liste des candidats retenus pour participer à l'entretien d'admission,
2. L'entretien d'admission permet de vérifier la motivation du candidat et sa capacité à suivre un parcours de formation, réparti entre Lille et Roubaix.

À l'issue des entretiens, une liste principale des 35 admis et une liste complémentaire seront mises en ligne sur le site de l'ENPJJ. **Les élèves feront leur rentrée le lundi 5 décembre 2022.**

Les candidats doivent remplir les conditions pour postuler à un emploi public et pour se présenter à l'un des concours externes d'éducateur ou de directeur (se référer à la notice du concours sur [La Justice recrute](#)).

Téléchargez la [plaquette](#) et regardez la [vidéo de présentation](#) de la classe Prépa Talents



Plus d'informations sur [lajusticerecrute.fr](#), le [site de l'ENPJJ](#) ou en s'adressant à uas.enpjj-roubaix@justice.fr

Contacts presse

ENPJJ – com.enpjj-roubaix@justice.fr / 03 59 03 14 14

Bureau de presse et veille médias - presse-justice@justice.gouv.fr / 06 07 33 37 70 (Sarah Roblet)

www.justice.gouv.fr